

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 3 juin 2013

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Resverlogix Corp. (RVX)**  
**Scission (Final)**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Resverlogix Corp. (« Resverlogix ») a annoncé le 28 mai 2013 que les actionnaires ont approuvé un plan d'arrangement pour la scission qui deviendra effectif le 3 juin 2013. Les détenteurs d'actions ordinaires de Resverlogix, inscrits à la date de clôture des registres le vendredi 31 mai 2013, recevront une action ordinaire de Zenith Epigenetics Corp., une société nouvellement constituée (« Newco »), pour chaque action de Resverlogix détenue. Les actions de Resverlogix (RVX) sont négociées sur une base d'« effets payables » depuis l'ouverture des marchés le 29 mai 2013 et ce jusqu'à la fermeture des marchés le 3 juin 2013 inclusivement. Conséquemment, la négociation ex-distribution débutera à la Bourse de Toronto (TSX), à l'ouverture des marchés, le 4 juin 2013.

Étant donné que les actions de Newco ne seront pas cotées dans l'immédiat sur une bourse suite à ce plan d'arrangement, la CDCC retardera la date de règlement de la partie de livraison de Newco conformément aux modalités énoncées à l'article B-404 « *Obligation de livrer* » des Règles de la CDCC. Par conséquent, seules les actions de RVX seront soumises pour la livraison jusqu'à ce que la valeur de l'action de Newco soit établie. En invoquant l'article B-404 "*Obligation de livrer*", la CDCC décharge ainsi les membres compensateurs de leurs obligations de livraison et/ou de prendre livraison du panier livrable jusqu'à nouvel ordre.

Veillez prendre également note que seules les opérations de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée.

**Resverlogix Corp. (RVX)****CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Resverlogix seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 4 juin 2013
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** RVX deviendra RVX1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Resverlogix Corp. (symbole : RVX) et 100 actions ordinaires de Newco.
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront fixées à 50 000 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

\* Les actions actuelles de Resverlogix (RVX) seront négociées sous le CUSIP actuel: 76128M 10 8. Aucun CUSIP n'est attribué à Newco.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter la scission et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options RVX seront transférées à la classe d'options RVX1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seules les opérations de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées. Veuillez également prendre note que la fonction de levée automatique ne sera pas utilisée pour les options de Resverlogix (RVX).

<b>Resverlogix Corp.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
1,50 \$	RVX	RVX1
2,00 \$	RVX	RVX1
2,50 \$	RVX	RVX1
3,00 \$	RVX	RVX1
3,50 \$	RVX	RVX1
4,00 \$	RVX	RVX1
5,00 \$	RVX	RVX1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 106-2013